

Silence au bout de la ligne...

Cette tribune s'adresse à Orange, dont le silence assourdissant creuse le sentiment d'abandon de nos territoires ruraux. Elle s'adresse à l'Etat qui a les moyens de mettre fin à cette situation intolérable et injuste. Elle s'adresse enfin aux Français afin qu'ils prennent conscience de l'inégalité criante que subissent nos territoires devant l'accès au service, dit « universel », de téléphonie fixe.

Comment accepter qu'en 2020, des personnes âgées soient laissées seules chez elles, sans ligne fixe, sans téléassistance, des semaines durant ? Que nos Maires soient contraints de réparer eux-mêmes des poteaux téléphoniques cassés ? Qu'ils ne puissent plus être en lien avec leurs administrés faute de ligne ? Que l'ouverture d'une ligne prenne plus de six mois et la réparation des semaines ?

C'est malheureusement ce que nous vivons, dans la Drôme comme dans de nombreuses campagnes françaises. Alors que nous, élus engagés, nous battons pour le dynamisme et l'attractivité de nos campagnes, nous constatons que des services de base comme le simple accès à une ligne fixe ne sont pas garantis.

Un décalage entre droits et réalité

La loi prévoit que l'accès à la téléphonie fixe doit être fourni à chaque citoyen. L'Etat a signé en 2017 une convention de 3 ans avec l'opérateur Orange pour en assurer l'effectivité, en pilotant le contrôle du service avec des indicateurs nationaux.

La réalité derrière ces indicateurs est tout autre : des territoires ruraux, représentant « peu de lignes », sont négligés, abandonnés. Preuve en est qu'Orange a été mis en demeure par l'Arcep en 2018, à hauteur d'un milliard d'euros pour non-respect de ses obligations. Après un bref et léger sursaut, nous constatons que rien n'a changé.

La situation que nous vivons est la résultante d'années de mépris, de négligence, de dégâts réparés partiellement. Des poteaux penchés, cassés ou effondrés bordent nos routes. Les fils électriques distendus tombent sur les arbres ou traînent sur le sol, quand ils ne sont pas arrachés. L'intervention de sous-traitants non qualifiés vient parfois détériorer une situation déjà délicate. Malgré des efforts réguliers, répétés, conciliants des élus, ces situations restent sans réponse des semaines, parfois des mois durant, alors que l'opérateur est censé intervenir sous 48h.

Si ces lignes en cuivre ont vocation à être remplacées par la fibre, nous ne pourrons nous en passer pendant encore au moins 10 ans. D'ici là, nous en sommes cruellement dépendants.

Récemment, la convention avec Orange s'est achevée et le Parlement a voté une définition plus ambitieuse du service universel, qui prévoit un accès au haut débit internet en plus de la téléphonie fixe, qui sera déclinée dans une nouvelle convention.

Seul un effort inédit et immédiat de l'opérateur, couplé au contrôle vigilant, renforcé et territorialisé des pouvoirs publics, permettront d'améliorer la situation. Pour la future convention de service les indicateurs de suivi devront être à maille infra-départementale et refléter la réalité du monde rural. A l'heure du télétravail, de la télémedecine, il en va de la sécurité des personnes comme de notre attractivité.

Plus que jamais, nous devons porter l'exigence et l'ambition d'un égal accès au droit pour tous nos territoires. C'est une question de dignité républicaine.

Célia de Lavergne, députée de la Drôme, et 215 Maires et élus ruraux